Lettre de Louis Chave au journal *Le Petit Provençal*

Marseille le 27 février 1884.

Monsieur le Rédacteur du *Petit Provençal*
Deux femmes, une Supérieure de Couvent, et la sous-supérieure, ont fait ce que personne n'avaient fait jusqu'ici…
Elles ont sans motifs justifié comdanne un homme à mort. En deux mots voici l'histoire, j'étais le jardinier du Couvent à 60 fr. par mois, me trouvemt un peu court avec cette somme, je demandais d'augmentation pour le jour de l'an on me répondit en me donnant mes 8 jours. Alors voici ce que je répomdis à la Supérieure. Je suis las de la vie et las de chercher des places, si vous me renvoyer, pour moi c'est le suicide c'est la mort. Eh bien Monsieur le Rédacteur elle me fit répomdre le lemdemain par sa comtre-maîtresse, la sous-supérieure que si je voulais rester je pouvais rester mais qu'on me donnaient plus que 50 fr. par mois. Que voulez vous je fus forcé d'apcepté, étamt au mois de jamvier, au cœur de l'hiver, sans le sou et sans places, d'aileurs ce ne fus pas pour moi, car depuis quelque temps je ne tiens plus a la vie, ce fus pour ma pauvre et vielle mère que je le fis car j'en fus réduit à boire de l'eau et à rogner sur la nourriture.
Emfin pour terminer je vous dirais que vemdredi soir 22 courant, une sœurs, vimt m'apporter un a compte que j'avais demandé, et me dit que le 1re Mars prochain je pouvais m'en aller en me disant que ça leur revenaient trop cher de tenir un jardinier, et que le travail qu'il y avaient à faire était au dessus de mes forces. Je demande à voir la Supérieure du Couvent, on me répomdit qu'elle n'était pas visible et que je pouvais me chercher une place.
Le lemdemain soir sammedis on voulus m'envoyer à la gare, qui est distante d'une heure du couvent pour aller prendre une caisse de 50 kilog. Je vous dirais que la gare au couvent il y a une montée terrible, et pour monter une caisse de 50 k. avec la brouette sur les bras, vous comprenez que c'est dur. D'ailleurs les fermiers y seraient été le lendemain avec la charrette, donc je répondis que je ne pouvais pas y aller.
Alors savez-vous ce qu'on fit, au lieu de me donner 8 jours pour chercher une autre place, on me régla le mois le soir même, et on me mis à la porte le soir même, en me donnant une nuit, pour faire mon déménagement.
Conclusion. - Malgré mon avertissement formel, que pour moi c'était la mort. Malgré ma bonne volonté, que j'ais mise à faire tout mon possible pour y rester, enfin malgré tout on me condamne à mourir.
Eh ! Bien Monsieur le rédacteur. Puisque je suis forcé de par ces deux tyrans en jupon de mourir. Je veux du moins me faire des samglantes funérailles, avec illumination et feu d'artifices.
D'ailleurs ce ne seras que justice car presque toutes ces religieuses ont mérité la mort par leurs crimes, leurs vices et leurs lacheté.
Je compte sur votre générosité Monsieur le rédacteur pour publier ma lettre dans votre journal très répandue, afin que tous les membres de ma fammille puisse voir que j'agis la conscience tranquille, et que je suis prêt à paraître devant le suprême juge, auquel seul je reconnais le droit de me juger.
Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes sincères remerciments, ainsi que mes salutations respectueuses.

Chave Louis

P. C. - Je vous jure sur l'honneur que ce que je vous dis est vraie et vous pouvez faire prendre des remseignements chez les fermiers du couvemts.